

EUROPE OFFICE WAGGGS
BUREAU EUROPE AMGE
RUE DE L'INDUSTRIE 10
1000 BRUXELLES, BELGIQUE
+ 32 2 893 2420
europe@waggs.org



WOSM – EUROPE SUPPORT CENTRES
OMMS – CENTRES DE SOUTIEN POUR L'EUROPE
RUE HENRI-CHRISTINE 5, CASE POSTALE 327
1211 GENEVE 4, SUISSE
+ 41 22 705 1100
europe@scout.org

16^{ème} Conférence européenne du Guidisme et du Scoutisme Split, Croatie 24-28 août 2019

Circulaire de Conférence Conjointe 2 Appel de sujets pour l'ordre du jour, appel pour projets de recommandation et propositions d'amendement, et Projet de règles de procédure

Aux Commissaires internationaux de la Région Europe AMGE et de la Région Européenne du Scoutisme de l'OMMS

30 avril 2019

Chères amies, chers amis,

Appel de sujets pour l'ordre du jour

Nous sommes heureux de lancer l'appel de propositions pour les sujets de l'ordre du jour de la prochaine Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme qui débutera le 24 août 2019 à Split, en Croatie.

Veuillez noter que la date-butoir pour la soumission des propositions a été fixée au 25 mai 2019. Prière de soumettre vos propositions à agenda16egsc@europak-online.net.

Appel pour projets de recommandations et propositions d'amendement

Les projets de recommandation et propositions d'amendement en rapport avec la 16^{ème} Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme, mais ne CONCERNANT PAS le travail en partenariat devront être déposés au plus tard le samedi 24 août 2019 à 19h30 CEST (Heure d'été d'Europe centrale). Ceux-ci seront combinés, traduits et distribués aux délégations le dimanche 25 août 2019.

Les amendements à ces recommandations et toutes les propositions d'amendement relatives au travail en partenariat seront acceptés jusqu'au lundi 26 août à 19h30 CEST, dernier délai. Vous trouverez ci-joints les modèles de document à utiliser pour les projets de recommandation et les propositions d'amendement. Ils sont également disponibles sur le [site Web de la Conférence](#).

Veuillez noter que les projets de recommandations soumis à la 16^{ème} Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme peuvent également être soumis à la 16^{ème} Conférence Européenne du Guidisme et à la 23^{ème} Conférence Européenne du Scoutisme. Les associations qui souhaitent faire cette double soumission devront se conformer aux procédures appropriées distinctes pour les conférences respectives.

Les projets de recommandation et les propositions d'amendement doivent être signés par chaque Organisation membre de l'AMGE (OM) et Organisation Scoute Nationale (OSN) dans la Délégation Nationale Conjointe avant transmission au Comité de recommandations. Deux signatures sont exigées lorsque les projets de recommandation ou les propositions d'amendement sont soumis par une association qui est membre à la fois de l'AMGE et de l'OMMS (désignées comme ONSEG, ou SAGNO en anglais).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre vos projets de recommandation et vos propositions d'amendement par moyen électronique pour réduire la production d'imprimés papier jetables. Veuillez transmettre vos soumissions à recommandations16egsc@europak-online.net en utilisant les modèles fournis en annexes A et B.

Projet de Règles de procédure pour la 16^{ème} Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme

Veillez trouver ci-jointes les Règles de procédure proposées pour la 16^{ème} Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme, telles qu'elles ont été approuvées lors de la réunion du Comité Conjoint à Split, Croatie, le 9 mars 2019.

Si vous le souhaitez, vous pouvez proposer par écrit des propositions d'amendement aux Règles de procédure, auprès de rop16egsc@europak-online.net, au plus tard pour le 25 mai 2019, en utilisant le modèle fourni en annexe B.

Les règles de procédure seront adoptées telles qu'elles ont été amendées, s'il y a lieu, lors de la première séance de la 16^{ème} Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme le 25 août 2019.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer à Split dans cinq mois.

Sincères amitiés,

Marjolein Sluijters et Kevin Camilleri

Présidente, Comité Europe AMGE, et Président, Comité Européen du Scoutisme de l'OMMS

Annexes :

- Projet de Règles de procédure (Document de Conférence Conjointe 01)
- Modèle de formulaire pour les projets de recommandations (annexe A au Circulaire de Conférence Conjointe 02)
- Modèle de formulaire pour les propositions d'amendements (annexe B au Circulaire de Conférence Conjointe 02)